

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Calcii hydrogenophosphas dihydr

N° d'article 06230400

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 7789-77-7

EINECS-Nr. 231-826-1

N° d'enregistrement 01-2119490064-41

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Substance simple

Poids moléculaire

Valeur 172.10 g/mol

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Des oxydes de phosphore

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 25

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit sec.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant > 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Poudre

Couleur blanc

Odeur inodore

valeur pH

Valeur 7.5

Concentration/H₂O 100 g/l

température 25 °C

Point de fusion

Valeur > 370 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Densité

Valeur 2.32 g/cm³

température 20 °C

Hydrosolubilité

Valeur 0.2 g/l

température 25 °C

température de décomposition

Valeur 370 °C

Remarque Perte de l'eau de cristallisation par chauffage

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente

Valeur env. 1150 kg/m³

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

chaleur

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Pas des dangereuses réactions connues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes phosphoriques (p.ex. P205)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL50	>	4640	mg/kg
Source	Données de la littérature		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
		2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat		
		2.6	mg/l
Durée d'exposition		4	h
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque: Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque: Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque: Aucune effect de sensibilisation conu.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

N'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

Non applicable

Biodégradabilité

Remarque

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Produit menace faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Numéro caractéristique 6516

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

Nom commercial: Calcii hydrogenophosphas dihydr

Numéro de la matière: 062304

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.12.2020

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.12.20

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.